

Université de Montréal  
Faculté des Arts et des Sciences  
Département d'anthropologie  
**ANT 1018**  
***La parenté et la néo-parenté***  
3 crédits  
***Karine Bates***  
*Professeure Agrégée*  
Trimestre d'Hiver 2020  
Mercredi de 8h 30 à 11h30

## Coordonnées

**Professeure** : Karine Bates

**Bureau** : Pavillon Lionel-Groulx, local C-3040

**Courriel** : [karine.bates@umontreal.ca](mailto:karine.bates@umontreal.ca) ou via la messagerie StudiUM

**Disponibilités** : annoncées par courriel durant le trimestre et sur rendez-vous<sup>1</sup>

## Description et objectifs du cours

L'objectif principal de ce cours est d'introduire les étudiant(e)s à l'anthropologie de la parenté et de la néo-parenté. À travers l'exploration des recherches ethnologiques portant sur la parenté et la néoparenté, ce cours fournira aux étudiant(e)s un ensemble de paramètres d'analyse théoriques et empiriques permettant d'appréhender comment les gens de cultures diverses définissent, expérimentent et créent différents types de filiation et de mariage.

En plus de l'apprentissage des bases terminologiques ainsi que l'examen des concepts anthropologiques et des recherches ethnographiques, ce cours propose une réflexion plus large sur les rôles contemporains jouent la parenté dans un contexte de pluralisme culturel, de découverte biotechnologiques et de globalisation des interactions sociales.

## Méthode pédagogique

La matière sera transmise en classe au moyen d'**exposés magistraux**.

- **Lectures obligatoires** : avant chaque cours, les étudiant(e)s doivent obligatoirement faire des lectures préparatoires. Le calendrier de ces lectures se trouve à la page 4 du plan de cours. L'ensemble des lectures sont téléchargeables via StudiUM.
- **Prise de notes** : les diapositives présentées en classe seront disponibles sur StudiUM après chaque cours. Ces diapositives présentent un plan du contenu de chaque cours et n'équivalent pas aux notes de cours. Il est donc de la responsabilité des étudiant(e)s de compléter ces diapositives par une prise de notes active en classe.

---

<sup>1</sup> Des heures supplémentaires de bureau seront ajoutées avant et après les évaluations.

## Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours

### **L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.**

Cependant, de manière exceptionnelle et sur demande de l'étudiant(e), l'enseignant(e) peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

- Pour ce faire, l'étudiant(e) doit remplir le formulaire requis à l'adresse suivante : [https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx).
- Même lorsqu'approuvée par l'enseignant(e), **la permission d'enregistrer reste toujours conditionnelle au respect des conditions explicitées dans le formulaire.**

#### Extrait du formulaire et des conditions relatives aux pratiques d'enregistrement d'un cours

- *Pour avoir le droit de faire un enregistrement du cours susmentionné, je, soussigné(e), m'engage à respecter les conditions suivantes :*
  - *J'utiliserai les enregistrements uniquement pour mon usage personnel, aux fins de mes études à l'Université de Montréal;*
  - *Je ne partagerai les enregistrements avec personne, que cette personne soit un étudiant du cours ou non;*
  - *Je ne diffuserai ni ne vendrai les enregistrements;*
  - *J'enregistrerai les cours avec mon équipement personnel;*
  - *Je ne ferai pas de copie des enregistrements, quel que soit le support, et ne modifierai pas les enregistrements;*
  - *Je détruirai ces enregistrements au plus tard à la fin du trimestre durant lequel ils auront été faits.*
- *Je comprends que **le non-respect de ces conditions peut mener au retrait par l'enseignant(e) du présent consentement de même qu'à des sanctions disciplinaires** en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.*

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## Évaluation du cours

L'évaluation du cours repose sur **deux (2) examens**.

<b>1. Examen de mi-session</b>	
<b>Pondération</b>	45% de la note finale.
<b>Date et lieu</b>	L'examen aura lieu en classe le mercredi <b>19 février 2020</b> .
<b>Durée</b>	2h30.
<b>Contenu</b>	L'examen portera sur la matière du cours, les notes prises en classe et les lectures obligatoires couvrant la période précédant l'examen de mi-session.
<b>Forme</b>	L'examen sera composé : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ de questions de type «vrai-faux»;</li><li>➤ de questions à choix de réponses;</li><li>➤ de questions à court développement (8 à 10 lignes);</li><li>➤ ainsi que de deux (2) questions à long développement (maximum de 35 lignes par réponse). Les questions à long développement seront données en classe le 12 février 2020. Les réponses, préparées à l'avance par l'étudiant(e), seront transcrites de mémoire directement sur le questionnaire de l'examen.</li></ul>
<b>Matériel</b>	Aucune documentation ne sera permise pendant l'examen.
<b>Critères de correction</b>	Les critères de correction de chaque section de l'examen seront précisés en classe le 5 février 2020.

<b>2. Examen final</b>	
<b>Pondération</b>	55% de la note finale.
<b>Date et lieu</b>	Cette évaluation aura lieu pendant la période d'examens prévue au calendrier des études de l'Université de Montréal. L'étudiant(e) doit <b>vérifier la date et le lieu de l'examen final sur le centre étudiant</b> .
<b>Durée</b>	2h30.
<b>Contenu</b>	L'examen portera sur la matière du cours, les notes prises en classe et les lectures obligatoires couvrant la seconde partie de la session, soit la période suivant l'examen de mi-session.
<b>Forme</b>	L'examen sera composé : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ de questions de type «vrai-faux»;</li><li>➤ de questions à choix de réponses;</li><li>➤ de questions à court développement (8 à 10 lignes);</li><li>➤ ainsi que de deux (2) questions à long développement (maximum de 35 lignes par réponse). Les questions à long développement seront données en classe le 15 avril 2020. Les réponses, préparées à l'avance par l'étudiant(e), seront transcrites de mémoire directement sur le questionnaire de l'examen.</li></ul>
<b>Matériel</b>	Aucune documentation ne sera permise pendant l'examen.
<b>Critères de correction</b>	Les critères de correction de chaque section de l'examen seront précisés en classe le 8 avril 2020.

**Le plagiat est strictement interdit et sévèrement sanctionné.** Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :

- <http://www.integrite.umontreal.ca/>
- <http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/c/index.html>

## ANT 1018 : Calendrier du cours et échéancier des lectures obligatoires

### 6 janvier : Présentation du cours

### 15 et 22 janvier : Concepts généraux, terminologie et historique

#### Lectures :

- (1) **Charton, Laurence et collab. 2017.** « Le désir d'enfant exploré à travers les pratiques de nomination ». *Anthropologie et Sociétés*, 41 (2) : 157-173.
- (2) **Collard, Chantal et Françoise Zonabend. 2015.** « La parenté dans un monde occidentalisé ». Dans *La parenté*. France : Presses Universitaires de France, 53-80.
- (3) **Hancart, Pascale. 2017.** « Du (non) désir d'enfant : Reproduction humaine et violence structurelle au Cambodge ». *Anthropologie et Sociétés*, 41 (2) : 79-96.
- (4) **Simbananiye, Léandre. 2005.** « Les noms de personnes au Burundi : un support du lien social ». *Anthropologie et Sociétés*, 29 (1) : 167-181.

### 29 janvier : Filiation patrilineaire

#### Lecture :

- (5) **Stone, Linda. 2000.** « Nepalese Brahmins ». Dans *Kinship and Gender*. Sous la direction de Linda Stone et Diane E. King. New York et Londres : Routledge, 90-107.

### 5 février : Filiation matrilineaire

#### Lecture :

- (6) **Schwarz, Maureen T. 2007.** « Perpétuer le soin de la Terre par le matrilineage chez les Navajo ». Dans *Une maison sans fille est une maison morte : La personne et le genre en sociétés matrilineaires et/ou uxori-locales*. Sous la direction de Nicole-Claude Mathieu. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 77-102.

### 12 février : La filiation bilinéaire, la filiation cognatique et l'analyse symbolique de la famille

#### Lecture :

- (7) **Schneider, David M. 1968.** « The Family ». Dans *American Kinship*. Chicago: University of Chicago Press, 30-54.

### 19 février : Examen mi-session

### 26 février : Mariage, alliance et prohibition de l'inceste

#### Lectures :

- (8) **Lévi-Strauss, Claude. 1967.** « Le principe de réciprocité ». Dans *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : Mouton & Co, 61-79.
- (9) **Deliège, Robert. 2005.** « La prohibition de l'inceste ». Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. Paris : Armand Colin, 39-56.

### 4 mars : Période d'activité libre (pas de cours)

**11 mars : Polyandrie et systèmes de mariage secondaires**

**Lecture :**

- (10) **Deliège, Robert. 2005.** « La polyandrie ». Dans *Anthropologie de la famille et de la parenté*. Paris : Armand Colin, 109-134.

**18 mars : Polygynie**

**Lectures :**

- (11) **Goody, Jack. 1974.** « Polygyny, Economy and the Role of Women ». Dans *The Character of Kinship*. Cambridge: Cambridge University Press, 175-190.
- (12) **Paré, Marie-Ève. 2018.** « La polygynie et l'effectivité de la législation au Burkina Faso ». Dans *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*. Sous la direction de Anne E. Calvès et collab.. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 371-394.

**25 mars et 1<sup>er</sup> avril : Adoption, parenté spirituelle, parenté fictive, familles reconstituées**

**Lectures :**

- (13) **Bettahar, Yamina. 2001.** « La pluriparentalité en terre d'Islam : L'exemple contrasté des pays du Maghred ». Dans *La Pluriparentalité*. Sous la direction de Didier Le Gall et Yamina Bettahar. Paris : PUF, 47-67.
- (14) **Collard, Chantal. 1988.** « Enfants de Dieu, enfants du péché : anthropologie des crèches québécoises de 1900 à 1960 ». *Anthropologie et Sociétés*, 12 (2) : 97-123.
- (15) **Johnson, Michel A.. 2017.** « « Mi have to work » : La domesticité des « enfants » en Jamaïque, 1920-1970 ». *Anthropologie et Sociétés*, 41 (1) : 147-177.
- (16) **Hachet, Benoît. 2016.** « Résidence alternée : Pratiques polémiques et normes ambivalentes ». *Journal des Anthropologues*, 144-145 (1) : 191-219.

**8 et 15 avril : Biotechnologies et néo-parenté**

**Lectures :**

- (17) **Courduriers, Jérôme. 2016.** « Ce que fabrique la gestation pour autrui ». *Journal des Anthropologues*, 144-145 (1) : 53-76.
- (18) **Déchaux, Jean-Hugues. 2014.** « Une autre manière de fabriquer de la parenté? Des nouvelles techniques de reproduction à l'utérus artificiel ». *Enfance, Famille, Générations*, (21) : 150-175.
- (19) **Hayden, Corinne P.. 2006.** « Gender, Genetics, and Generation: Reformulating Biology in Lesbian Kinship ». Dans *Kinship and Family*. Sous la direction de David Parkin et Linda Stone. Malden : Blackwell Publishing, 378-394.
- (20) **Tarnowski. 2017.** « Parenté et affects : Désir d'enfant et filiation dans les familles homoparentales en France » *Anthropologie et Sociétés*, 41 (2) : 139-155.

**À relire :**

- (2) **Collard, Chantal et Françoise Zonabend. 2015.** « La parenté dans un monde occidentalisé ». Dans *La parenté*. France : Presses Universitaires de France, 53-80.

**Examen final :** Durant la période d'examen prévue au calendrier des études de l'Université de Montréal. L'étudiant(e) doit vérifier la date et le lieu de l'examen final sur le centre étudiant.